

CONSEIL GÉNÉRAL DE SEINE-ET-MARNE

Séance du vendredi 17 décembre 2010

DÉLIBÉRATION N° CG-2010/12/17-1/03

Commission n° 1 - Aménagement Durable du Territoire et Environnement
Rapporteur : AUBERT André

Commission n° 7 - Finances
Rapporteur : EUDE Gérard

OBJET : Contribution du Département à la stratégie régionale de développement économique et d'innovation (SRDEI).

Le premier Schéma Régional de Développement Economique (SRDE) d'Ile-de-France adopté en octobre 2006 arrivera à échéance le 31 décembre 2010. Dans le cadre de son renouvellement, la Région fait le choix d'une réflexion pour établir une stratégie plutôt qu'un schéma et intégrant l'innovation pour la période 2011 – 2014. La Stratégie Régionale du Développement Economique et de l'Innovation doit être adoptée en mars 2011. C'est dans ce cadre que le Département est amené à formaliser ses attentes sous forme d'une contribution.

LE CONSEIL GÉNÉRAL,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU le rapport du Président du Conseil général,

VU l'avis des Commissions précitées,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

D'approuver la contribution du Département de Seine-et-Marne à la stratégie régionale de développement économique et d'innovation (SRDEI), telle que jointe en annexe à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Vincent Éblé". The signature is written in a cursive style with a large initial 'V'.

Vincent ÉBLÉ